
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

18 AOÛT > 14 SEPTEMBRE

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(4 articles)



mercredi 9
septembre 2026

Le rouge comme fil conducteur de la rentrée culturelle à la Filoche (380 mots)

En fil rouge de ce début de saison 2026-2027, l'équipe de la Filoche a choisi... le rouge. Pas le rouge politique. Mais celui qui évoque la guerre et la...

Page 6



vendredi 11
septembre 2026

Des formations pour mieux faire face aux situations de violence (450 mots)

Créée en septembre 2021, la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de Moselle et Madon multiplie en septembre les actions de...

Page 7



samedi 12 septembre
2026

La pépinière d'entreprises et ses bureaux refaits à neuf se dévoilent (354 mots)

La Pépinière d'entreprises du Pays Terres de Lorraine, installée au centre Ariane, rue de Cumène, à Neuves-Maisons, ouvre ses portes aux entrepreneurs...

Page 8



lundi 14 septembre
2026

Deux cents récupérateurs d'eau de pluie proposés à prix réduit (131 mots)

Afin d'encourager une utilisation plus responsable de l'eau, la com'com Moselle et Madon organise, en partenariat avec Aquacollect, une opération...

Page 9

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(8 articles)



jeudi 20 août 2026

Messein : sports nautiques autorisés mais baignade interdite, la qualité de l'eau au cœur des préoccupations (582 mots)

À une dizaine de kilomètres de Nancy, la base nautique de Messein est un havre de paix pour les amateurs de glisse. Qu'on soit débutant ou...

Page 11



dimanche 23 août
2026

Rémi Maniette : « être maire, c'est une expérience riche et intense » (327 mots)

Issu d'une famille d'enseignants, Rémi Maniette devient instituteur en 1976. Vers 20 ans, il émet déjà l'idée d'être maire, inspirée par son...

Page 13



mercredi 26 août
2026

Certains cristaux fabriqués par Cristal Laser sont sur Mars (554 mots)

Si le département compte plusieurs fleurons sur le plan économique, c'est sans doute le seul qui peut s'enorgueillir d'être aussi présent sur.....

Page 14



lundi 31 août 2026

Un incendie à la SAM entraîne l'arrêt temporaire de l'usine (194 mots)

Un incendie s'est déclaré à la SAM (Société des aciers d'armature) de Neuves-Maisons, au sud de Nancy, dans la nuit de samedi à dimanche. Au total,...

Page 16



mardi 1 septembre
2026

Rue de Nancy : les riverains sollicités sur le projet de réaménagement (230 mots)

La municipalité envisageant la modification de la rue de Nancy, les sociétés MP2I et Espace et territoires ont été sollicitées pour finaliser ce...

Page 17



dimanche 6
septembre 2026

Contes et souvenirs rythment une balade au fil de la Moselle (362 mots)

« Si Maron m'était conté... » C'est sous cette appellation que l'AFR a lancé, l'an passé, un nouveau projet mêlant balade à travers le village et...

Page 18



mercredi 9
septembre 2026

Solidarité, travaux et sécurité au menu du conseil municipal (366 mots)

Le conseil municipal de Pierreville s'est réuni avec, en ouverture de séance, plusieurs informations concernant les prochains rendez-vous de la...

Page 19



lundi 14 septembre
2026

Carrière Nexstone : le conseil municipal rend un avis favorable (393 mots)

Les élus ont donné un avis favorable au renouvellement de l'autorisation d'exploitation de la carrière de Bainville-sur-Madon par Nexstone. Après la...

Page 20

ACTUALITÉS DIVERSES

(5 articles)



lundi 24 août 2026

Pénurie d'eau : de plus en plus de communes en situation critique (748 mots)

Dommarie-Eulmont, Gugney, Grimonviller, Fécocourt, Pulney, Courcelles... Au fil des jours, la liste des communes ravitaillées en eau par des...

Page 22



jeudi 27 août 2026

Sols argileux et canicules : un inquiétant cocktail pour les propriétaires de maison ? (905 mots)

Les canicules ne mettent pas uniquement les corps à rude épreuve. Sous terre, les sols bougent et plus encore en zone argileuse soumise au...

Page 24



jeudi 3 septembre
2026

A33 : le nouvel échangeur de Brabois pas avant 2033 ou 2035 (710 mots)

C'est un tournant. Soit une décision est prise maintenant, soit le dossier accusera un retard de plusieurs années. Vendredi 11 septembre, la préfecture...

Page 26



samedi 5 septembre
2026

Le nouvel échangeur de l'A33 menace les locaux de la compagnie Histoire d'Eux (339 mots)

Les travaux d'amélioration des échangeurs 2a et 2b de l'A33, à hauteur de Brabois, ne sont pas sans conséquences. Au bord de la route reliant Vandœuvre...

Page 28



dimanche 6
septembre 2026

Sécheresse et risque d'enlissement : « On a déjà secouru trois personnes » (691 mots)

La bande d'asphalte s'étire sur 11 km, entre Laneuveville-devant-Nancy et Messein. Roulante, ombragée, un revêtement de qualité, zéro voiture... elle...

Page 29

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON

Meurthe-et-Moselle Concours en vue pour cité scolaire inclusive

Dix années auront été nécessaires pour que la cité scolaire de Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle) entre dans sa phase de concrétisation. Ce long délai de préparation s'explique par la nature du projet, lequel réunira sur un même site des élèves valides et d'autres en situation de handicap. Cet automne, les trois maîtres d'ouvrage - la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM), le département et l'association locale de parents d'enfants handicapés intellectuels (AEIM 54) - lanceront le concours d'architecture de ce programme de 45,3 M€ TTC d'investissement. Ils désigneront ainsi une maîtrise d'œuvre unique pour cet ensemble de 9 000 m² qui comprendra un collège remplaçant un établissement de type « Pailleron » de l'après-guerre, un institut médico-éducatif et une école de musique intercommunale.

Les bâtiments sortiront de terre sur les 6 ha de l'ancien site de l'Institut national de recherche œet de sécurité (INRS), qui a été entièrement déconstruit au début de l'année 2023 sous la maîtrise d'ouvrage de l'établissement public foncier de Grand Est.

Une cuisine centrale en plus. Hervé Tillard, président de la CCMM, évoque un projet « démonstrateur », pour lequel cette collectivité est parvenue « à lever les réticences et à fédérer les acteurs ». Elle-même y injecte 12,8 M€ TTC, tandis que le conseil départemental apporte 20 M€ et que les concours financiers de l'agence régionale de santé Grand Est et de l'AEIM 54 s'élèvent



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

L'ancien site de l'INRS à Neuves-Maisons, déconstruit début 2023, laissera place à une cité scolaire qui devrait être finalisée en 2031.

respectivement à 6,5 M€ et 6 M€. Initialement, la friche de l'INRS devait aussi accueillir les nouveaux locaux du lycée des métiers du sanitaire et du social La Tournelle situé à proximité, à Pont-Saint-Vincent.

L'ajout d'une cuisine centrale (500 m²) à l'usage élargi aux communes environnantes est par ailleurs prévu dans le programme. Il fera cependant l'objet d'une consultation distincte, du fait de la nécessité de recourir à un bureau d'études spécialisé et du besoin d'anticiper sa livraison par rapport à celle de la cité scolaire, qui est attendue en 2031. ● Philippe Bohlinger

Nièvre Le centre hospitalier de La Charité-sur-Loire modernisé

Les travaux au centre hospitalier Pierre-Lôo spécialisé en santé mentale, à La Charité-sur-Loire (Nièvre), se sont achevés en juin. Cette métamorphose en profondeur devrait permettre de mieux répondre aux attentes des patients venus de tout le département et à celles des soignants, qui investiront les lieux en septembre prochain. Les surfaces d'origine des années 1930 ont été démolies à partir de décembre 2023, soit un an avant le début de la construction de la nouvelle unité de 60 lits en trois bâtiments, reliés par des galeries extérieures à un quatrième doté d'un plateau thérapeutique, soit un ensemble de 2 650 m² SU.

Confort intérieur. L'investissement, cofinancé par l'agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté, s'élève à 19,7 M€ TTC. L'équipe de maîtrise d'œuvre, conduite par l'agence A26 Architectures associée à l'Atelier Bentejac, a particulièrement soigné le confort intérieur. « Le bâtiment est très lumineux, salue Patrice Mabeau, ingénieur travaux du centre hospitalier. Des espaces cocons - des sortes d'alcôves - viennent rompre le profil linéaire des couloirs et créer des lieux de rencontre » pour les patients. Briand Construction a réalisé le gros œuvre à partir de la préfabrication des murs et des dalles. L'essentiel des autres travaux a été confié à des acteurs locaux, comme Léger Père et Fils (charpente), Jean-Luc Lutsen et Julien Catel (couverture en ardoise) et Merlot TP (terrassements). ● Alexandra Caccivio

Haut-Rhin La prévention part en campagne sur les chantiers

Estimant les « manquements aux obligations de moyens pour la prévention sur les chantiers » trop fréquents, la fédération du BTP du Haut-Rhin a lancé une campagne de communication sur la santé-sécurité au travail en direction des maîtres d'ouvrage. Depuis le début de l'été jusqu'à la fin de l'année, elle leur remet une brochure de quatre pages rédigée avec les services de la préfecture du département, l'OPPBTP et la Carsat Alsace-Moselle. Des réunions seront également organisées avec les organismes relais, comme les associations de maires et de bailleurs sociaux et la fédération des promoteurs immobiliers.

Agir en amont. La campagne insiste sur la désignation d'un coordinateur sécurité et protection de la santé (SPS) dans la maîtrise d'œuvre « avec une mission qui soit en adéquation avec le projet », l'intégration de critères de santé-sécurité dans l'évaluation des offres des entreprises candidates et l'application des procédures d'accueil sur chantier. Surtout, elle appelle à préparer en amont, dès la conception, des moyens matériels et logistiques mutualisés entre les corps d'état successifs, et à les insérer dans les pièces écrites. « Trop souvent, on nous adresse un "débrouillez-vous" quand il s'agit d'installer les vestiaires, de brancher les réseaux, de mettre les échafaudages... », déplore Christian Ferder, dirigeant de l'entreprise de gros œuvre Zwickert à Colmar. ● Christian Robischon



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

Le rouge comme fil conducteur de la rentrée culturelle à la Filoche

La Filoche ouvre sa saison 2026-2027 avec un cycle consacré au rouge. Expositions, spectacles, ateliers et conférences déclineront jusqu'en décembre les différentes symboliques de cette couleur.

En fil rouge de ce début de saison 2026-2027, l'équipe de la Filoche a choisi... le rouge. Pas le rouge politique. Mais celui qui évoque la guerre et la passion, l'amour et la colère. « Une couleur qui permet d'aborder beaucoup de thématiques », souligne la directrice Camille Soulier.

Le rouge apparaît aussi sur la couverture du programme, déclinée en plusieurs nuances par Loïc Lusnia, artiste messin. « On aimait bien son univers, qui correspond à l'esprit de la Filoche, familial et joyeux. Il réalisera aussi les couvertures pour les prochains cycles », précise Thomas Zix, chargé de communication.

Un lancement le 11 septembre

La saison sera lancée vendredi 11 septembre. L'exposition Rouge présentera des reproductions grand format tirées de Limédia galeries, bibliothèque numérique patrimoniale du Sillon Lorrain. De petits livres accordéon prêtés par la médiathèque de Thionville seront également présentés.

À 18 h 30, la compagnie Maboul Distorsion jouera La Cuisine. Le spectacle met en scène un chef cuisinier tyrannique et son souffre-douleur.

Le sang au programme en septembre

Le cycle rejoindra également Septembre rouge, mois de sensibilisation aux cancers du sang. Le 14 septembre, à la Maison Sport-Santé Moselle et Madon, place des Tricoteries à Chaligny, le docteur Serge Bologna, oncohématologue, donnera une conférence sous l'égide de la CPTS de Moselle et Madon.

Le 16 septembre, l'atelier Mission sang : deviens expert ! proposera de fabriquer du faux sang. Le 23 septembre, Petit Pop'ron rouge revisitera le conte traditionnel. Le 16 octobre, Confession d'une femme hachée mettra en scène une fille de boucher.

Amour, feu et intelligence artificielle

La programmation se poursuivra le 31 octobre avec une soirée Halloween placée sous le signe des zombies. Le rouge de l'amour régnera sur Love, Liebe, Amor, le 21 novembre à la nouvelle médiathèque de Flavigny. Le 9 décembre, le film d'animation Vaillante mettra en scène une jeune femme qui rêve de devenir pompier.

Hors thème, le 10 octobre sera consacré à l'IA, avec deux conférences le matin et un atelier l'après-midi. ■



Dominique Rousseau, conseiller communautaire chargé de la culture, et Camille Soulier, directrice de la Filoche, présentent le programme de la nouvelle saison.
Photo Françoise Holweck





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

Des formations pour mieux faire face aux situations de violence

Les lundi 14 et mardi 15 septembre, la Communauté professionnelle territoriale de santé de Moselle et Madon va proposer aux habitants du secteur une formation sur la gestion de la violence, ainsi que des rendez-vous autour du sang.

Créée en septembre 2021, la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de Moselle et Madon multiplie en septembre les actions de prévention, avec une formation sur la gestion de la violence et plusieurs rendez-vous autour du sang. Installée à l'espace santé, place des Tricoteriers, elle réunit des professionnels de santé du territoire pour répondre aux besoins de la population.

La CPTS a notamment mené des actions de sensibilisation au diabète. Elle a aussi participé à la mise en place du dispositif permettant, en cas de besoin de soins non programmés, de composer le 15 afin d'être orienté vers un médecin disponible.

Une formation face aux situations de violence

Les lundi 14 et mardi 15 septembre, une formation sur la prévention et la gestion des situations d'agressivité et de violence sera proposée à l'espace santé. Organisée avec le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) Moselle et Madon, elle est ouverte aux habitants, commerçants, profession-

nels et bénévoles en contact avec le public.

Cette initiative prolonge un travail mené en avril avec la gendarmerie, le CIAS, France Victimes 54 et le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de Meurthe-et-Moselle, à destination des professionnels de santé. « Les coiffeurs, les employés de mairie, toutes les personnes en contact avec le public sont confrontées à la violence », précise Nathalie Dupoirieux-Alotto, coordinatrice de la CPTS. Quatorze places sont disponibles.

Rendez-vous autour du sang

La CPTS est également partenaire de l'espace culturel La Filoche dans le cadre de Septembre rouge, consacré à la sensibilisation aux cancers du sang. Après la collecte mobile du lundi 14 septembre à Chaligny, le docteur Serge Bologna, onco-hématologue, donnera une conférence sur les cancers du sang à 20 h.

Le 16 septembre à 14 h, à La Filoche, Valérie Bologna, pharmacienne et coprésidente de la CPTS, animera avec Angélique

Bzymek, infirmière coordinatrice des parcours de soins, des ateliers ludiques et interactifs, avec notamment la fabrication de faux sang. La CPTS a par ailleurs créé une exposition de kakémonos sur le sang et le cœur à destination des enfants.

Enfin au dernier trimestre, trois rendez-vous participatifs d'éducation thérapeutique consacrés à la maladie de Parkinson seront proposés aux personnes atteintes de cette maladie, avec un espace prévu pour les accompagnants. ■



En avril dernier, la formation consacrée à la violence concernait les professionnels de santé. Celle des 14 et 15 septembre sera ouverte à tous les habitants du territoire. Photo Françoise Holweck

Renseignements et inscriptions : Angélique Bzymek, tél. 06 29 81 96 69.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

La pépinière d'entreprises et ses bureaux refaits à neuf se dévoilent

La pépinière d'entreprises du Pays Terres de Lorraine, à Neuves-Maisons, invite les entrepreneurs le 17 septembre à une soirée de présentation. Une dizaine de bureaux rénovés y sont disponibles à la location, aux côtés d'un espace de coworking et de nombreux services mutualisés.

La Pépinière d'entreprises du Pays Terres de Lorraine, installée au centre Ariane, rue de Cumène, à Neuves-Maisons, ouvre ses portes aux entrepreneurs le 17 septembre pour une soirée découverte.

Cette pépinière a pour mission d'accompagner les créateurs d'entreprise et leur propose un espace de coworking et une soixantaine de bureaux à louer dans des conditions très avantageuses : les locataires bénéficient de loyers bonifiés et peuvent également signer un bail d'occupation précaire, avec seulement deux mois de préavis en cas de départ.

Ils disposent gratuitement de salles de réunion, de la fibre dans tout le bâtiment et de nombreux services et commodités : accueil avec réception des colis, impression et affranchissement, parking refait à neuf, douches, espace détente/restauration, tables de pique-nique extérieures, local à

vélos et bornes de recharge électrique. Des activités sportives sont proposées entre midi et deux.

Un accompagnement professionnel

L'accompagnement proposé par les services du Pays Terres de Lorraine aux chefs d'entreprise se concrétise notamment par des rendez-vous individuels ou collectifs gratuits sur différentes thématiques liées à leur activité : par exemple la rencontre consacrée en juin à la facturation électronique.

La communauté de communes, propriétaire du bâtiment, a récemment effectué d'importants travaux de rénovation dans une dizaine de bureaux, qui sont aujourd'hui disponibles à la location. Ils seront visibles lors de la soirée de la Pép', le 17 septembre à partir de 18 h. Ce sera l'occasion également de s'attarder sur l'offre de cowor-

king et les services proposés aux entreprises, mais aussi d'échanger avec des locataires et des partenaires autour d'un cocktail. ■



L'association Pour Apprendre loue un bureau de la pépinière d'entreprises. Lucas et Lucie (à droite) se disent très satisfaits de l'offre et des services colis et affranchissement rendus par Erika (à gauche) à l'accueil. Photo Françoise Holweck

Contact : Érika Berchier, chargée d'accueil, 03 83 15 67 00, erika.berchier@terredelorraine.org.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Deux cents récupérateurs d'eau de pluie proposés à prix réduit

Afin d'encourager une utilisation plus responsable de l'eau, la com'com Moselle et Madon organise, en partenariat avec Aquacollect, une opération permettant aux habitants d'acheter un récupérateur d'eau de pluie à un tarif préférentiel.

Au total, 200 équipements sont proposés. Les habitants peuvent

choisir entre deux modèles : un récupérateur IBC de 1 000 litres (49 €), ou un modèle Aquacan de 360 litres (45 €). Reliés à une gouttière, ces équipements permettent de recueillir l'eau de pluie afin de la réutiliser pour différents usages extérieurs, notamment l'arrosage des jardins.

Les personnes intéressées doivent réserver leur récupérateur directement sur le site mis en place pour l'opération : cc-mosellemadon.aquacollect.fr. L'offre est réservée aux habitants de la com'com, dans la limite des 200 récupérateurs disponibles. ■



COMMUNES MOSELLE ET MADON



Messein : sports nautiques autorisés mais baignade interdite, la qualité de l'eau au cœur des préoccupations

À une dizaine de kilomètres de Nancy, la base nautique de Messein est un havre de paix pour les amateurs de glisse. Qu'on soit débutant ou expérimenté, Gabriel Gottscheck, le directeur du centre et son équipe de six encadrants pour la saison estivale, proposent une large palette de sports nautiques : stand-up paddle, catamaran, kayak, pédalo... et, depuis peu, le wingfoil.

En revanche, la baignade reste interdite sur l'ensemble des 17 hectares du lac. « Parce que, d'une part, la qualité de l'eau ne le permet pas, indique Christophe Hanu, le maire de Messein. Et d'autre part, il faudrait une autre organisation, d'autres moyens avec un poste de secours, une surveillance avec maître-nageur... Pour le moment, ce n'est pas à l'ordre du jour. »

Fin de l'épandage et des éoliennes

Le maire et le directeur de la base n'écartent pas la présence de cyanobactéries dans les eaux du lac, « mais jusqu'à maintenant, nous n'avons jamais eu à déplorer d'intoxication liée à la qualité de l'eau, relève Gabriel Gottscheck. Et quoi qu'il en soit, la pratique nautique n'est pas soumise à ces analyses contrairement aux eaux de baignade ».

Pour autant, la commune a toujours cherché à améliorer la qualité de l'eau de son lac.

Par le passé, elle y déversait, avec l'aide de l'association de pêche, des sacs de (bonnes) bactéries et y avait installé cinq éoliennes flottantes afin d'oxygéner les eaux. Le coût de l'épandage supporté par la mairie et la dégradation des éoliennes ont eu raison de ces initiatives aux résultats pas forcément pérennes.

L'eau est toujours néanmoins sous surveillance avec un prélèvement, chaque mardi, réalisé par le directeur de la base à l'aide d'un flacon dédié. « L'échantillon est placé dans un frigo, dans un sachet noir opaque et il est récupéré par les services de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), dans le cadre d'une étude plus large sur la qualité des eaux », précise Gabriel Gottscheck. Toutefois, au 18 août, cela faisait trois semaines que l'agence « n'était pas venue récupérer les échantillons ». Les résultats d'analyses ne sont pas communiqués en direct, il faudra semble-t-il attendre au moins la rentrée.

En lien avec le Cerema

Gabriel Gottscheck réalise également une photo de l'eau et un relevé de températures air/eau.

« En juin, lors du premier épisode de canicule, l'eau de surface était à 30 °C ! On aimerait améliorer la qualité de l'eau et si la baignade doit être autorisée un jour, il nous faudra des partenaires », reprend le maire de Messein dont le site est fréquenté par une majorité d'usagers en provenance de la métropole nancéienne et au-delà.

Messein est en contact avec le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), spécialisé entre autres dans l'accompagnement des collectivités pour « l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'aménagement de territoire adaptés au changement climatique ».

« Il y a eu cette proposition d'îlots flottants avec des plantes spécifiques mais il en fallait beaucoup et ce projet aurait pris trop d'espace sur le lac, sans parler du coût, à plus de 100 000 € et sans garantie de résultats probants, indique le maire. Mais on continue à chercher des solutions ». ■



Chaque mardi, Gabriel Gottscheck (à gauche), directeur de la base nautique de Messein, effectue un prélèvement d'eau du lac pour une étude réalisée par l'Anses. Photo Alain Thiesse

par Alain Thiesse





DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS—MARON

Rémi Maniette : « être maire, c'est une expérience riche et intense »

Cinq mois après les élections municipales, Rémi Maniette, maire sortant de 71 ans, revient sur son expérience de premier magistrat de la commune.

Issu d'une famille d'enseignants, Rémi Maniette devient instituteur en 1976. Vers 20 ans, il émet déjà l'idée d'être maire, inspirée par son grand-père, maire et directeur d'école. Après une carrière qu'il a adorée, il prend sa retraite en 2016. « Au-delà des apprentissages, c'est la relation humaine avec les enfants et leurs parents qui m'a le plus apporté. » Conseiller municipal depuis 2014, il devient maire en 2020 après avoir mené une liste d'opposition suite au projet des Bosquets.

La transformation de la place Charles de Gaulle restera comme l'un des projets phares du village. Elle concrétise une réflexion engagée depuis longtemps pour déplacer le centre vers la Moselle et anticiper une circulation croissante. Entre stationnement, tranquillité des promeneurs, sécurité

de l'école et espaces renaturalisés, le pari était de tout concilier. Son inauguration par la nouvelle équipe a symbolisé un passage de flambeau harmonieux.

Choisir, arbitrer, convaincre

Dans son bureau, Rémi Maniette avait affiché une citation de Benjamin Franklin rappelant qu'on ne peut plaire à tout le monde. Écouter les doléances, parfois justifiées, parfois exagérées, puis faire primer l'intérêt général sur les intérêts particuliers est un exercice délicat. « Chacun veut voir midi à sa porte, souligne-t-il. Élu, il faut donc écouter, convaincre et arbitrer, quitte à remettre certains projets à plus tard. »

Pour lui, être maire, c'est une expérience riche et intense, faite de rencontres, de projets et

d'obstacles. Une fonction parfois rude et solitaire, où il faut savoir s'entourer des élus, des techniciens et des structures partenaires. « Seul, on n'avance pas ! », Aujourd'hui, il savoure une retraite épanouie auprès de son épouse Marie, entre lecture, marche, peinture et poterie. ■



Aujourd'hui, Rémi Maniette s'investit dans la lutte contre le frelon asiatique à l'échelle communale. Photo Corinne Garcia





Certains cristaux fabriqués par Cristal Laser sont sur Mars

À Messein, au sud de Nancy, la société Cristal Laser fabrique des cristaux pour l'industrie du laser. Un marché de niche dont la société est devenue un des leaders mondiaux. Au point de concevoir des pièces pour les robots qui explorent la planète rouge.

Si le département compte plusieurs fleurons sur le plan économique, c'est sans doute le seul qui peut s'enorgueillir d'être aussi présent sur... Mars. Fabricant de cristaux pour lasers optiques non-linéaires, la société Cristal Laser a conçu des pièces pour les robots Curiosity et Persévérance, qui explorent la planète rouge.

Une grande fierté pour la société fondée en 1990 par Dominique Lupinski et Philippe Villeval. « C'est vrai que cela fait rêver mais on fait beaucoup d'autres choses », prévient dans un sourire Dominique Lupinski, le président, dans les locaux de la société à Messein (au sud de l'agglomération nancéienne).

Car si le laser était peu développé à la création de la société, il est aujourd'hui présent dans de très nombreux secteurs. Et ils sont assez peu nombreux à fabriquer ce type de cristaux. « On est les seuls en Europe à faire cela, note le dirigeant. Dans le monde, il y a aussi des sociétés chinoises, deux Américaines et une Israélienne. Mais ces entreprises dépendent de grosses structures. On est les seuls à être indépendants. »

« On a travaillé très dur pendant 35 ans »

Aujourd'hui, Cristal Laser compte 150 clients dans de multiples secteurs (médical, biomédical, semi-conducteurs, spatial, énergie, défense avec un soutien depuis le début de la Direction générale de l'armement, dépendant du ministère des Armées).

« L'État français, la Région et l'Europe ont joué leur rôle et ont vu le côté stratégique de notre société, poursuit Dominique Lupinski. C'est un marché de niche mais si on est là, c'est qu'on a travaillé très dur pendant trente-cinq ans pour être compétitifs. »

Cristal Laser affiche un chiffre d'affaires de 4,5 millions d'euros, et emploie trente-huit collaborateurs.

Une progression constante qui a poussé la société à investir huit millions d'euros dans ses équipements, dont un bâtiment flamboyant neuf, plus six millions d'euros dans la partie recherche et développement. Le nerf de la guerre dans ce secteur d'activité où le savoir-faire est primordial.

« Une grosse pression »

Des investissements indispensables pour absorber une demande de plus en plus forte. « Avec le contexte géopolitique,

on nous sollicite de toutes parts, poursuit Dominique Lupinski. Il y a une chaîne de production dans le monde, je ne dirai pas où, qui nous a dit que si on ne pouvait pas répondre à sa demande pour septembre, elle s'arrêterait. On fabrique de toutes petites pièces mais elles peuvent bloquer des usines qui réalisent des chiffres d'affaires d'un ou deux milliards d'euros. On va essayer de répondre aux besoins urgents mais il y a une accumulation et une grosse pression. »

Alors que Cristal Laser vise les 7 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel dans les trois ans, son président admet que la société est « à un tournant ». Mais avec son expérience et son savoir-faire, l'entreprise meurthe-et-mosellane a deux atouts de poids pour relever ce nouveau défi. ■



Dirigée par Dominique Lupinski, qui a cofondé la société en 1990 avec Philippe Villeval, Cristal Laser fabrique des cristaux pour l'industrie du laser. « On est les seuls en Europe à faire cela. » Photo Séverine Kichenbrand

par Anthony Guille





Un incendie à la SAM entraîne l'arrêt temporaire de l'usine

Un incendie s'est déclaré à la SAM (Société des aciers d'armature) de Neuves-Maisons, au sud de Nancy, dans la nuit de samedi à dimanche.

Au total, vingt-six sapeurs-pompiers et dix engins ont été mobilisés sur cette opération.

Aucun blessé n'est à déplorer, selon la préfecture dans une communication datée de ce dimanche 30 août.

D'après l'État, l'incendie a fortement impacté le haut-fourneau, entraînant l'arrêt temporaire de l'activité de l'aciérie.

Toujours selon lui, les mesures réalisées n'ont pas révélé de pollution de l'air.

Réactivité

Le préfet de Meurthe-et-Moselle salue « la réactivité et l'engagement des forces de secours, dont l'intervention rapide et coordonnée a permis de maîtriser le sinistre et d'éviter sa propagation ».

Le directeur de cabinet du préfet de Meurthe-et-Moselle et sous-préfet, Christophe Antoni, qui va bientôt quitter les rives de Meurthe pour de nouvelles res-

ponsabilités dans la Sarthe, s'est rendu sur place aux côtés des forces de secours et de sécurité ainsi que du maire de la commune, Pascal Schneider. ■



L'incendie a touché le haut-fourneau de la SAM et a provoqué l'arrêt temporaire de l'activité. Photo fournie par la préfecture de Meurthe-et-Moselle





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—RICHARDMÉNIL

Rue de Nancy : les riverains sollicités sur le projet de réaménagement

La municipalité envisageant la modification de la rue de Nancy, les sociétés MP2I et Espace et territoires ont été sollicitées pour finaliser ce projet de réaménagement. En phase avec leur mode opératoire, ces deux bureaux d'études ont choisi, comme point de départ, de consulter les avis et propositions des riverains concernés. Pour ce faire, une balade urbaine a été organisée ce samedi matin.

En partant de l'entrée sud de la commune et en remontant jusqu'au niveau de l'église, une trentaine de personnes ont pu cibler les points et endroits à modifier afin de repenser leur cadre de vie.

Une parole libre en l'absence d'élus

Des discussions concrètes qui ont porté sur le réaménagement esthétique de cette partie de la commune et, notamment, sur la sécurisation nécessaire de cette voie de passage. En tenant compte qu'il s'agit d'une voie départementale, avec les complications décisionnelles qui s'imposeront.

À noter qu'aucun élu n'était présent, afin de laisser la parole libre aux habitants. Des habitants qui avaient pu également, en amont, répondre à un questionnaire pour exprimer leurs desiderata.

À la fin de cette balade urbaine, tout le monde s'est retrouvé en mairie pour débriefer, sur plans, les suggestions recueillies et partager un verre de convivialité. ■



Échanges constructifs entre les riverains et les représentants du projet. Photo Michel Carnet





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MARON

Contes et souvenirs rythment une balade au fil de la Moselle

Pour sa deuxième édition, la balade contée « Si Maron m'était conté » a réuni quelque 70 personnes autour du thème de la rivière. Contes, lectures et chansons ont rythmé le parcours le long de la Moselle, le dernier dimanche d'août.

« Si Maron m'était conté... » C'est sous cette appellation que l'AFR a lancé, l'an passé, un nouveau projet mêlant balade à travers le village et lectures de textes. Devenu un rendez-vous annuel, organisé le dernier dimanche d'août, il invite le public à découvrir Maron au fil de lectures consacrées à un thème précis: l'an dernier, l'arbre, cette année, la rivière.

« Si Maron m'était conté, je retiendrais ses forêts, ses arbres et ses coteaux, ses villageois et leurs récits de vie, ses fontaines, ses sources et sa rivière... » C'est par ces mots que le conteur Stéphane Kneubuhler, de la compagnie Colporteur de rêves, a accueilli quelque 70 personnes réunies à 15 h sur la place Charles-de-Gaulle pour cette deuxième édition de la balade contée. Premier arrêt, ruelle du Bac, où Michel

Henriet attendait les promeneurs. Avec émotion, il leur a confié le souvenir de la Blanchette, la vache familiale qu'il fallait conduire chaque jour de l'autre côté de la rivière par le bac pour la faire paître.

Des récits, des poèmes, des contes...

Un autre côté dont Stéphane Kneubuhler venait justement de raconter, à travers une histoire traditionnelle, combien la vie pouvait y être plus douce.

La déambulation s'est ensuite poursuivie sur la voie verte, avant de rejoindre le chemin de halage qui longe la Moselle. Tel un troubadour, Stéphane Kneubuhler, accompagné de son tambourin, et des bénévoles de l'association ont ponctué le par-

cours de textes d'Émile Moselly et d'Henri Bosco, mais aussi de contes traditionnels, de légendes lorraines, de récits merveilleux, de touches d'humour et de poésies signées Victor Hugo, Émile Verhaeren ou Guy Thomas.

Pour conclure l'après-midi, une guinguette éphémère, installée au bord de la rivière, proposait un goûter rythmé par les chansons du duo formé par Maud, chanteuse, et Alex, musicien. ■



Stéphane Kneubuhler (à gauche) et des bénévoles ont animé cette promenade. Photo Corinne Garcia





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—PIERREVILLE

Solidarité, travaux et sécurité au menu du conseil municipal

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité cinq délibérations, portant notamment sur la solidarité avec les communes touchées par les incendies de l'été, les travaux de voirie et la vidéoprotection.

Le conseil municipal de Pierreville s'est réuni avec, en ouverture de séance, plusieurs informations concernant les prochains rendez-vous de la commune.

Le traditionnel repas des anciens aura lieu le 14 novembre, à la salle des fêtes de Frolois, avec une animation musicale assurée par un orchestre.

Autre rendez-vous attendu, la fête de Pierreville se déroulera les 17 et 18 octobre. Une fête foraine sera installée et un spectacle de cirque est prévu le samedi soir. Comme chaque année, des tickets gratuits seront distribués aux enfants. Un camion à pizzas sera également présent durant la manifestation.

Cinq délibérations étaient ensuite à l'ordre du jour. La première concernait le soutien aux communes touchées par les importants incendies de l'été. Pierreville participera à cet élan de solidarité à hauteur d'un euro par habitant.

Les élus ont également évoqué la poursuite des travaux rue d'Autrey. Le trottoir situé du côté des numéros impairs sera élargi afin de permettre le passage des personnes à mobilité réduite, avec une largeur minimale de 1,40 mètre.

Le conseil municipal a aussi validé la participation au 108^e Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France, organisé du 24 au 26 novembre. Seuls les frais d'entrée seront pris en charge par la commune. Le maire, Thierry Weyer, assumera personnellement ses frais de transport, d'hôtel et de restauration.

Deux nouvelles caméras prévues

La sécurité était aussi au cœur des discussions. Un contrat de maintenance pour les cinq caméras déjà installées dans la commune sera signé avec l'entreprise ENSIO, pour un montant de 1 370 € hors taxes.

Une demande de subvention sera déposée pour financer l'installation de deux nouvelles caméras : l'une à proximité de la benne destinée aux déchets verts et l'autre vers la salle des fêtes. Ces équipements sont prévus à la suite d'incivilités constatées dans ces secteurs.

L'ensemble des délibérations a été adopté à l'unanimité. ■



Pierreville soutient les communes touchées par les incendies de cet été à hauteur d'un euro par habitant. Photo Alain Thiesse





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

Carrière Nexstone : le conseil municipal rend un avis favorable

Le conseil municipal s'est notamment prononcé sur le renouvellement de l'autorisation d'exploitation de la carrière de Bainville-sur-Madon. Les élus ont également examiné plusieurs dossiers concernant les gens du voyage, les affouages et le patrimoine communal.

Les élus ont donné un avis favorable au renouvellement de l'autorisation d'exploitation de la carrière de Bainville-sur-Madon par Nexstone.

Après la forte mobilisation enregistrée lors de l'enquête publique de 2024, l'exploitant a apporté quelques aménagements à son projet initial. Matthieu Delatte, élu de l'opposition, aurait souhaité que les conseillers disposent, avant le vote, d'une synthèse des enjeux économiques et environnementaux liés à cette extension.

Une aire de grands passages

Le conseil approuve le projet de schéma départemental d'accueil des gens du voyage. Il prévoit notamment la création, par la communauté de communes Moselle et Madon, d'une aire de grands passages dans la zone de la déchetterie. Son financement sera assuré par le Grand Nancy et les trois intercommunalités concernées. En contrepartie, l'aire d'accueil permanente, actuelle-

ment située à Neuves-Maisons, sera transférée à Maxéville.

Le conseil a validé une convention de mandat avec l'Office national des forêts (ONF) pour la facturation des recettes des ventes de bois. En raison d'une indisponibilité temporaire à l'ONF, les affouages n'ont pas pu avoir lieu durant l'hiver 2025-2026. Ils reprendront l'hiver prochain.

Terrains et logement communal

Le règlement de la salle polyvalente est modifié : les utilisateurs auront désormais l'obligation d'effectuer le tri des déchets. Le non-respect de cette consigne entraînera une facturation de 100 €.

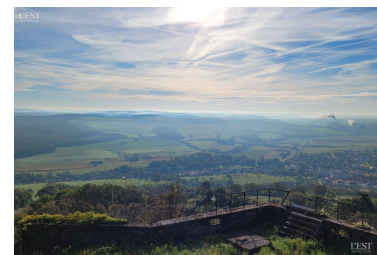
Une parcelle de 108 m², rue Léo-Lagrange, sera cédée à M. Lallement au prix de 6,94 € le m².

Rue des Lombards, après avoir informé les riverains de la mise en location d'un terrain commu-

nal de 100 m², le conseil a retenu la candidature de Mme Fischer, pour un loyer annuel de 60 €.

Dans le cadre du futur aménagement de la zone 1AU du Champ-Voitel, la commune acquiert la parcelle AD29, d'une superficie de 270 m², pour 5 400 €.

Enfin, un appartement communal F4 rénové, situé à l'école du Mont, sera loué pendant un an à une enseignante stagiaire, pour un loyer mensuel de 500,61 €. ■



Le plateau Ste Barbe, situé sur les communes de Bainville-sur-Madon et de Pont-Saint-Vincent, fait l'objet d'une demande, par la société Nexstone, d'extension de la carrière qui y est ouverte. Photo Françoise Holweck



ACTUALITÉS DIVERSES



Pénurie d'eau : de plus en plus de communes en situation critique

La baisse des ressources en eau fragilise l'approvisionnement de 37 000 habitants dans le département. Huit communes sont aujourd'hui exposées à un risque direct de pénurie d'eau et sont ravitaillées par des camions-citernes. Cette situation critique impacte 4 421 habitants.

Dommarie-Eulmont, Gugney, Grimonviller, Fécocourt, Pulney, Courcelles... Au fil des jours, la liste des communes ravitaillées en eau par des camions-citernes s'est allongée dans le département.

Des secteurs critiques et d'autres sous surveillance

Selon la préfecture de Meurthe-et-Moselle, à la date du 18 août, la baisse des ressources en eau fragilise l'approvisionnement de près de 37 000 habitants sur une quarantaine de communes. Le département, en situation de « crise », connaît en effet un niveau historiquement bas des cours d'eau actuellement, avec un assec affectant plus de 50 % des stations de référence. Cette situation a évidemment des conséquences graves sur le territoire qui affectent, notamment, l'approvisionnement en eau potable et la qualité de l'eau (la baisse des débits entraîne une dégradation de la qualité de la ressource).

« Dans les secteurs en situation critique (en tension), sept réseaux d'eau subissent un risque direct de pénurie, explique la préfecture. Cela concerne 4 421 habitants répartis sur 8 communes. Dans les secteurs sous surveillance (en vigilance), 15 réseaux d'eau approvision-

nant 32 513 habitants font l'objet d'un suivi renforcé : 11 réseaux (14 226 habitants, 22 communes) subissent déjà des impacts concrets sur la distribution, comme une baisse de pression au robinet, et 4 réseaux (18 287 habitants, 10 communes et une zone d'activité) restent stables pour l'instant. »

Face à cette situation, les collectivités sont obligées de s'adapter et de prendre des mesures plus restrictives, tout en sensibilisant la population. La communauté de communes du Bassin de Pompey et l'entreprise Saur, par exemple, qui travaillent en étroite collaboration, ont activé les ressources de secours à Champigneulle et appellent les usagers à respecter strictement les arrêtés de sécheresse en vigueur pour limiter la consommation d'eau.

Anticipation et prévention

L'anticipation, la prévention et la coopération, sont souvent les seuls recours à la disposition des maires, pour lesquels le sujet de l'eau est très sensible. « Nous sommes très vigilants, confie Philippe Lepape, président de la communauté de communes du Pays du Saintois, où la gestion de l'eau est déléguée au Syndicat des eaux de Pulligny. À vrai dire, c'est la première fois que nous avons une telle appréhension face à la

pénurie d'eau. Le Saintois est alimenté majoritairement par la Moselle et une dizaine de sources. À Thorey-Lyautey où je suis maire, nous sommes alimentés par les sources du Tramont. Nous n'avons pas encore de rupture mais nous avons un peu moins de pression au robinet que d'habitude. »

À l'échelle de la communauté de communes, Philippe Lepape, estime que la coopération et la solidarité sont essentielles dans une telle situation de crise. « Avec le Syndicat des eaux de Pulligny, nous avons engagé des démarches auprès des agriculteurs en leur proposant des alternatives pour qu'ils puissent, par exemple, continuer à abreuver leurs bêtes sans puiser dans le réseau d'eau domestique. On essaie de travailler en bonne intelligence. »

Les débits du château d'eau publiés sur les réseaux sociaux

À Blâmont, à l'est du département, le maire, Yann Durand, a pris l'habitude de publier sur Facebook les chiffres du débit d'arrivée et de sortie du château d'eau de la commune, alimenté par des sources, dans le but de sensibiliser ses administrés.

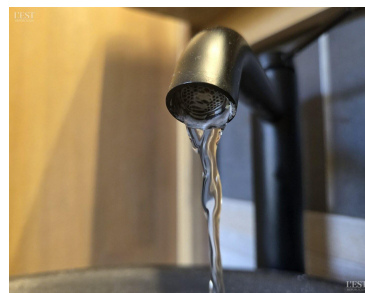
« Je me rends régulièrement au château d'eau pour faire l'état

des lieux et j'utilise la page Facebook La gazette de Blâmont pour informer les habitants. Le 28 juin, par exemple, on avait 11 m³/h d'eau qui approvisionnaient le château alors que la consommation atteignait 15 m³/h. Ces éléments concrets permettent aux habitants de mieux comprendre la situation : la semaine dernière, j'ai constaté une baisse de la consommation d'eau sur la commune. »

De son côté, Rose-Marie Falque, maire d'Azerailles, réfléchit à l'achat d'une pompe plus puis-

sante capable d'aller chercher l'eau plus profondément dans le forage alimentant la commune. « En octobre, on va engager des travaux importants pour changer des conduites d'approvisionnement du forage qui sont corrodées. Cela pourrait être l'occasion de changer notre pompe pour prévoir la raréfaction de l'eau dans les années à venir. Actuellement, nous disposons d'une pompe qui ne peut puiser l'eau qu'à 70 mètres de profondeur alors que le forage, alimenté par la nappe des grès vosgiens, a

une profondeur de 240 mètres. » ■



Au robinet, il ne coule parfois plus qu'un filet d'eau dans certains secteurs. Photo Jean-Christophe Vincent

par Jean-Christophe Vincent





Sols argileux et canicules : un inquiétant cocktail pour les propriétaires de maison ?

Territoire soumis au retrait-gonflement des argiles (RGA), la Meurthe-et-Moselle expérimente un dispositif de prévention amené à se déployer nationalement. Si ce dispositif relève une montée en puissance des dossiers à traiter après la canicule, l'anxiété gagne aussi des zones précédemment frappées.

Les canicules ne mettent pas uniquement les corps à rude épreuve. Sous terre, les sols bougent et plus encore en zone argileuse soumise au retrait-gonflement des argiles (RGA).

Ce mouvement de sol impacte la voirie où apparaissent des lèvres de goudron sur certaines routes. Ce sont aussi des maisons aux murs lézardés pouvant aller jusqu'à des extrêmes comme l'insalubrité du bâti, obligeant même des bailleurs à raser des logements.

Des logements soumis à la destruction au quartier d'Haussonville

L'Office métropolitain de l'habitat (OMh) en fit l'amère expérience en 2019, dans le quartier d'Haussonville à Nancy, avec 40 bâtisses rayées de la carte. Forcément, l'été caniculaire qui s'achève soulève quelques inquiétudes dans ce quartier populaire.

Dans sa maison, une locataire de la rue de Roubaix affirme : « Regardez. Sur le côté terrasse, la dalle autrefois apparente s'est enfoncée. Du coup, la structure bois touche le sol et se détériore. »

En face, une autre locataire, installée depuis 40 ans, se veut plus mesurée mais relève cependant

pour sa maison mitoyenne : « À mon sens, ce sont des maisons en bois qui n'ont pas été construites pour s'inscrire dans le temps. Mon problème vient de la faïtière commune aux deux habitations. Elle a bougé, l'eau s'infiltre, on a des moisissures sur le haut du plafond. » Impossible d'affirmer ici qu'il s'agit des conséquences du retrait-gonflement des argiles pour expliquer ces désordres dans un quartier aux bâtis hétéroclites. Ici s'entremêlent des maisons des années 20, 60 et 80, d'autres plus récentes encore.

Primo-accédante depuis quelques mois rue d'Haussonville, Manon a l'esprit serein : « Je travaille dans les assurances, donc oui je suis un peu au parfum des problématiques RGA. Pour ma maison construite dans les années 20, avec fondation profonde et cave enfouie à 1,70 m, ça ne risque pas de bouger. »

Plus loin, quelques fissures apparaissent sur des murs de clôture, avenue du Général-Mangin.

Du côté de la direction de l'OMh, principal bailleur du quartier, Fabrice Del Borgo se veut transparent : « 39 pavillons sur une bande de sol qui bougeait le plus ont effectivement été rasés dans le cadre du NPRU en 2019. Les pavillons en lisière de quartier à

ossature bois ont peu de réactions au RGA et il reste encore trois poches sensibles qui représentent 11 pavillons, mitoyens, amenés à être démolis. À l'heure actuelle, cela représente six familles pas disposées à être relogées, donc ces travaux ne sont pas encore programmés ». L'étude de sol de 2023 mentionne qu'il n'y a pas d'autres dangers imminents sur le quartier.

Emballlement dans le sud du département

À quelques kilomètres de là, Laxou paie aussi son tribut, avec une cinquantaine de cas recensés ces dernières années mais seulement deux nouveaux pour cet été, précisait le maire, Laurent Garcia. « Ils sont autour de la mairie, rue des Clos et Jacquot-de-France. À notre niveau, on ne peut que conseiller les habitants à déclencher un dossier auprès de leur assurance et je cherche à faire valoir l'état de catastrophe naturelle (Cat Nat) avec quatre reconnaissances avérées depuis 2015. On sait qu'il n'y a pas de caractère d'immédiateté entre canicule et mouvement d'argile, mais on tend le dos pour de nouveaux cas aux abords de l'hiver car la ville est plutôt sujette à ce phénomène RGA »... À l'instar de la Métropole du Grand Nancy et du département.

Le RGA constitue un phénomène géologique auquel la Meurthe-et-Moselle est particulièrement exposée. Au point que cet unique département du Grand Est sert d'expérimentation à une campagne nationale de prévention depuis janvier 2026 et jusqu'à la fin de l'année 2027.

Concrètement, selon leurs conditions de ressources, des propriétaires de maisons classées en zone rouge RGA peuvent être accompagnés pour réaliser un « diagnostic de vulnérabilité » dont le coût est estimé entre 1 600 et 2 000 euros, et subventionné jusqu'à 90 %. Si ce diagnostic nécessite des travaux de prévention, l'État se porte financeur avec un plafond de 15 000 euros.

Ainsi, l'Agence lorraine de l'habitat engagé (Alohé) pour la Métropole du Grand Nancy, et So-

liha 54 pour le reste du département sont conventionnés pour ce dispositif.

« Il y a des problématiques au sud-est et sud-ouest de la Métropole, précisément à Fléville, Houdemont, Ludres, Heillecourt, Maxéville, Laxou. Nous avons 51 dossiers, mais on doit encore faire connaître le dispositif durant le mois de septembre lors de réunions publiques », rappelait la directrice Alohé, Rachel Ouezmane.

De son côté, Soliha a vu cet été une recrudescence des dossiers : « On est passé de 3 ou 4 demandes hebdomadaires à une cinquantaine en quinze jours. Il y a clairement une montée en puissance du dispositif avec des personnes qui pensaient occuper une maison saine mais voient apparaître des fissures. Ces dernières demandes émanent sur-

tout du sud du département, une quarantaine à Moselle-et-Madon. Beaucoup de demandes proviennent aussi du côté de Pagny-sur-Moselle, Auboué ou Homécourt », précise le directeur, Christophe Adam.

De quoi augurer que l'estimation de 250 à 280 dossiers accompagnés par l'État pour cette expérimentation nécessite une petite rallonge... ■



Cette maison du quartier d'Haussonville porte les stigmates de retraits et gonflements argileux. Photo Aymeric Humbert

par Aymeric Humbert





A33 : le nouvel échangeur de Brabois pas avant 2033 ou 2035

Vendredi 11 septembre, une réunion cruciale sur le nouvel échangeur de Brabois sur l'A33 se tiendra en préfecture de Meurthe-et-Moselle, à Nancy. Cinq scénarios doivent être présentés. L'un d'eux retient déjà l'attention, selon nos informations, mais celui-ci n'aboutirait qu'en 2033 ou 2035. Ce qui agace certains acteurs.

C'est un tournant. Soit une décision est prise maintenant, soit le dossier accusera un retard de plusieurs années.

Vendredi 11 septembre, la préfecture de Meurthe-et-Moselle reçoit, à Nancy, une réunion importante du Groupement d'intérêt public (GIP) Grand Nancy Sud 54-Infrastructures et Mobilités concernant la construction d'un nouvel échangeur sur l'autoroute A33 à Brabois, à l'ouest de Nancy, sur la commune de Vandœuvre-lès-Nancy.

Ce groupement est constitué des représentants de l'État, de la Région Grand Est, du département de Meurthe-et-Moselle, du Pays du Lunévillois et de douze des treize intercommunalités de la Multipole Nancy Sud Lorraine. Son but : « Favoriser la désaturation des axes autoroutiers du bassin de Nancy (A31 et A33). »

« Une condition nécessaire au maintien de la sécurité »

Il y a quelques années, au vu des projets du nouvel hôpital de Nancy, de la transformation de l'Institut de cancérologie de Lorraine (ICL), du projet Brabois Forestière de développement économique sur la communauté de communes Moselle et Madon et de l'attractivité du technopôle de Brabois, ces institutions ont déci-

dé que l'échangeur « était une condition nécessaire au maintien de la sécurité, de la continuité d'accès aux soins et au fonctionnement global du secteur de Brabois ».

Il y a quelques mois, le GIP a mandaté un bureau d'études pour trouver des solutions concrètes d'aménagement de l'A33 sur le plateau de Brabois. Ce bureau d'études a établi un document de travail qui doit être présenté et débattu ce 11 septembre à la préfecture à Nancy.

Près de 40 millions d'euros

Nous avons pu consulter ce document. Il précise que 3 210 véhicules circuleront dans ce secteur chaque heure en 2040. Gigantesque.

Le bureau d'études établit cinq scénarios, cinq solutions. Sans détour, la « solution 5 » est la solution privilégiée par ces spécialistes, et certains acteurs que nous avons pu contacter.

Cette « solution 5 » prévoit la construction de deux énormes giratoires de chaque côté de l'A33 pour réguler le flux de circulation, ainsi que « la réalisation d'une voie bidirectionnelle au nord de l'A33 pour soulager le carrefour ouest sur l'avenue de Bourgogne », la création d'une

sortie spécifique en direction du CHRU de Nancy-Brabois et une « absence d'impact sur la forêt » toute proche.

Ce scénario est le plus cher : entre 35 millions et 40 millions d'euros. Selon le document, les travaux démarreraient en 2032 pour une « mise en service estimée en 2033-2035 ». « Cette projection reste toutefois conditionnée à l'absence d'aléas administratifs, juridiques ou environnementaux », prévient le bureau d'études.

« Il va falloir un consensus »

Dans ce dossier, la question de la maîtrise d'ouvrage n'est pas encore réglée : qui va piloter le projet ? Logiquement, ce pourrait être la Région Grand Est qui, désormais, a les compétences « Autoroutes », à la place de l'État.

Et qui va payer quoi ? À ce stade, aucune décision n'est prise.

Contacté, François Werner, maire de Villers-lès-Nancy et vice-président de la Région à la transition écologique et énergétique, explique : « Dans cette affaire, la Région ne joue pas la montre. Au contraire, elle presse le pas. Ce dossier est encore trop travaillé à l'ancienne. Nous devons avancer. Il y a plusieurs sujets sur lesquels nous n'avons pas encore toutes

les réponses. Nous avons besoin encore de dessins précis, de chiffres plus précis. Pour Moselle et Madon, les besoins sont rapides. Pour la Métropole du Grand Nancy, il y a une attente, mais pas de moyens. Il va falloir un consensus pour entériner une solution, car rien ne se fera sans cela. Donc prendre la maîtrise

d'ouvrage, peut-être, je ne sais pas encore. »

Dans tous les cas, pour François Werner, la réunion de ce vendredi 11 septembre est « capitale ». Elle pourrait devenir historique si, à l'issue, une décision claire était annoncée. ■



L'échangeur de Brabois sur l'A33, c'est actuellement 2 180 véhicules par heure. Photo Alexandre Marchi

par Mickaël Demeaux

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

Pour faire tourner les activités du futur CHRU de façon complète, il nous faut l'échangeur. La date de livraison est donc cruciale.

Arnaud Vanneste, directeur général du CHRU de Nancy





MEURTHE-ET-MOSELLE—MEURTHE-ET-MOSELLE

Le nouvel échangeur de l'A33 menace les locaux de la compagnie Histoire d'Eux

À Chavigny, les travaux d'amélioration des échangeurs 2a et 2b de l'A33, à hauteur de Brabois, vont entraîner la destruction des locaux de la compagnie de théâtre Histoire d'Eux. Installée depuis plusieurs années dans la zone des Clairs Chênes, la troupe doit désormais trouver en urgence un nouveau lieu pour stocker ses décors et répéter.

Les travaux d'amélioration des échangeurs 2a et 2b de l'A33, à hauteur de Brabois, ne sont pas sans conséquences.

Au bord de la route reliant Vandœuvre à Chavigny, sur le territoire de cette dernière, une zone d'activités aux allures de friche fait encore de la résistance. Il s'agit de la zone des Clairs Chênes.

700 m² de locaux détruits

Quelques occupants y sont toujours installés. Ce sont les derniers : un restaurant, une cimenterie et la compagnie de théâtre Histoire d'Eux.

Pour cette dernière, les travaux des échangeurs la conduisent dans une impasse. D'ici à la fin de l'année, les locaux de la compa-

gnie, la Fabrique des Clairs Chênes, qui s'étendent sur 700 m², seront détruits. Ils étaient prêtés gracieusement par la communauté de communes Moselle et Madon, en échange de prestations culturelles sur le territoire. Du pain béni pour une compagnie culturelle.

« Nous sommes dans une grande angoisse », confie Yannick Toussaint, directeur et responsable artistique de la compagnie.

Un coup d'arrêt

Et il y a de quoi. C'est dans ces locaux que la quinzaine de décors de la compagnie est confectionnée et stockée, ainsi que des chars de la Saint-Nicolas. Les artistes, eux, ne pourront bientôt plus y répéter. Histoire d'Eux n'est d'ailleurs pas la seule com-

pagnie concernée. Les locaux sont également partagés avec trois autres compagnies de théâtre et deux compagnies musicales. Cette situation met « un coup d'arrêt à nos créations ainsi qu'à notre festival. On se concentre sur la recherche de nouveaux locaux », affirme Yannick Toussaint. Et il y a urgence. ■



L'angoisse règne pour Yannick Toussaint, directeur de la compagnie. Photo Séverine Kichenbrand

par Florian Stolarz





Sécheresse et risque d'enlèvement : « On a déjà secouru trois personnes »

Le département est toujours en crise compte tenu de la situation hydrologique des nappes et cours d'eau. Sur le canal de jonction, entre Laneuveville-devant-Nancy et Messein, la vase de certains biefs en assec constitue un piège pour les imprudents. VNF a installé des panneaux sur les berges.

La bande d'asphalte s'étire sur 11 km, entre Laneuveville-devant-Nancy et Messein. Roulante, ombragée, un revêtement de qualité, zéro voiture... elle borde le canal de jonction et constitue un terrain très prisé par tout ce qui roule, marche, court ou pêche.

En temps normal, les eaux du canal, elles, sont vouées à la navigation de plaisance. Au gré de 18 écluses agrémentées de zones de mouillage. Reste qu'en l'état, plus aucun bateau ne sillonne ce tronçon de nature sérieusement mis à mal par une sécheresse exceptionnelle.

Alimenté par la Moselle

Baisse des débits, dégradation de la qualité de la ressource, impact industriel, mortalité piscicole, atteintes aux écosystèmes, tensions voire ruptures de l'approvisionnement en eau potable dans certaines communes... Le constat du comité départemental sécheresse réuni le 31 août en préfecture autour du préfet Yves Ségué a conduit au maintien du niveau crise en Meurthe-et-Moselle.

Alimenté par la Moselle dont la faiblesse du niveau empêche notamment le trafic des péniches

jusqu'à Neuves-Maisons, le canal de jonction offre un triste visage. Plusieurs de ses biefs en assec font malgré tout la joie des canards et autres hérons qui parviennent encore à y prélever de quoi se nourrir.

« Des pêches de sauvegarde si nécessaire »

« Le canal de jonction dépend d'une alimentation par une prise d'eau sur la Moselle, à hauteur de Flavigny. L'eau est ensuite réinjectée dans le canal par station de pompage. Actuellement, on ne peut plus prélever dans la Moselle car le niveau est trop bas », explique Luc Vuidart, chef de service à Voies navigables de France (VNF) à Nancy. « Avec les biefs qui restent en eau, c'est une façon de préserver les poissons qui vont s'y évacuer naturellement. Quand cela est nécessaire, nous organisons des pêches de sauvegarde avec la Fédération de pêche ».

Vidés de leur eau, les biefs n'en sont pas moins attractifs pour certains promeneurs qui y voient là un terrain d'exploration - voire de braconnage - inédit. Comme sur les traces de ce squelette de péniche qui gît dans la vase depuis des dizaines d'années, entre les écluses n° 5 et 6, sur le terri-

toire communal de Fléville. Un terrain qui peut s'avérer dangereux en raison d'un risque d'envasement. À l'initiative de VNF, des pancartes de prévention ont d'ailleurs fleuri sur les berges.

« Les deux pieds bloqués du fait d'un effet ventouse »

« Danger, vase profonde, risque d'enlèvement ou de noyade », lit-on sur ces dernières. « Ces pancartes ont été installées en prévention car depuis de l'été, nous sommes déjà allés rechercher trois personnes envasées qu'il a fallu extraire à l'aide d'une corde », souligne Luc Vuidart. « Avec une quarantaine de centimètres de vase, on se retrouve rapidement les deux pieds bloqués du fait d'un effet ventouse. S'il n'y a pas de risque de s'enfoncer jusqu'à la taille, on ne peut s'en sortir seul. Certains y laissent même leurs chaussures ! ».

Plusieurs mois de travaux en perspective

Avec ou sans eau, l'accès au lit du canal reste interdit. Et les équipes de VNF mettent à profit cette situation malheureuse pour des opérations d'entretien et de maintenance. Le rechargement

en eau dépendra de la météo et de Dame Moselle.

S'il est remis ou non à flot dans les prochaines semaines, le canal de jonction « va basculer dans une période dite de chômage, c'est-à-dire qu'il sera fermé pour des travaux de modernisation de ses 18 écluses, entre le 18 octobre et le 12 mars 2027 », annonce VNF. Un plan qui concernera es-

sentiellement les automates. Pour naviguer en plus grande autonomie. À condition que les biefs aient refait le plein. ■



Sur les 11 km du canal de jonction entre Laneuveville-devant-Nancy et Messein, la vase de certains biefs en assec peut piéger ceux qui s'aventureraient dans le lit du canal. Photo Alain Thiesse

par Alain Thiesse

